

SANTÉ ET PROXIMITÉ

De vraies urgences fin 2007 à Maisons-Laffitte

Des urgences ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 toute l'année, c'est ce que devrait bientôt offrir le Centre Hospitalier des Courses (CHC) à Maisons-Laffitte. Ainsi en a décidé l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Île de France dans sa séance du 20 mars 2007.



6000 signatures pour les Urgences

En janvier 2003, les associations de la Boucle lançaient, avec le soutien de la municipalité de Sartrouville, une pétition pour "le rétablissement d'une offre de soins d'urgence de proximité, qui réponde aux besoins courants de la population dans un cadre humain et qui évite d'encombrer inutilement les structures hospitalières déjà surchargées et, de plus, éloignées.". Il faut croire que le sujet était sensible. En effet, en quelques jours, près de 6000 signatures ont été recueillies et déposées au Ministère de la Santé.

Les habitants de Sartrouville et des alentours s'inquiétaient, en effet, de voir les cliniques fermer une à une et les services d'urgences cesser ou restreindre leur activité.

A contre-courant, l'hôpital des Courses à Maisons-Laffitte résistait, en continuant à accueillir des patients dans le cadre de consultations non programmées, tout au long de l'année, de 9h à 19h, pour de "petites" urgences. Près de 10.000 passages ont été effectivement dénombrés en 2006, dont près de la moitié en provenance

des communes de la Boucle de Montesson.

Une vraie bonne nouvelle

Face aux besoins, et grâce à la détermination de J. Myard, député maire de Maisons-Laffitte, l'Agence Régionale d'Hospitalisation de la Région parisienne vient donc d'accepter de financer un véritable service d'urgences à l'hôpital des Courses.

Il sera ouvert en permanence et accueillera les malades et accidentés pris en charge par les pompiers et le SAMU.

La Direction de l'Hôpital, que le CADEB a rencontré, « se félicite de l'autorisation qui vient de lui être donnée, car elle permettra de désengorger les services d'urgences existants dans l'environnement géographique, dont celui du Centre Hospitalier de Poissy-Saint Germain, avec des délais de prise en charge des patients plus courts. »

Pour son Directeur, Patrice Malleron, c'est « une reconnaissance de l'activité et du savoir-faire de l'hôpital des Courses. »

L'ouverture du service d'urgences devrait être effective fin 2007, après réalisation des travaux nécessaires d'aménagement des locaux et recrutement des personnels médicaux urgencistes nécessaires, dont 5 à 6 médecins.

D'autres projets sont en cours

La Direction du CHC a d'autres projets. Tout d'abord, celui d'acquiescer un scanner de nouvelle génération. Il sera utile pour les Urgences. Il servira aussi aux radiologues privés du secteur, dans le cadre d'un GIE (Groupement d'Intérêt Économique).

Autre grand chantier: celui du rapprochement avec la MGEN. A terme, les soins de suite et la rééducation fonctionnelle seraient transférés à cet établissement tout proche, dont ce serait la seule mission. Ce qui permettrait à l'Hôpital des courses de se recentrer sur la médecine et la chirurgie, en y affectant la totalité de ses 83 lits. Cela confortera le rôle du CHC en tant qu'« Hôpital de proximité » dans son bassin de santé, soit près de 200 000 personnes.



Une gestion à but non lucratif

Le CHC n'est pas une clinique privée. C'est un Hôpital géré par une Fondation, dont le Président est Jacques Myard, député-maire de Maisons-Laffitte. Le CHC a des obligations de service public et est financé à ce titre. Il ne pratique pas de dépassement d'honoraires, précise le Directeur du CHC.

Centre Hospitalier des Courses
19 bis, avenue Eglé
78600 MAISONS-LAFFITTE
Tél: 01 30 86 36 36
Site Internet: www.chcourses.org

Compte-rendu établi par le CADEB